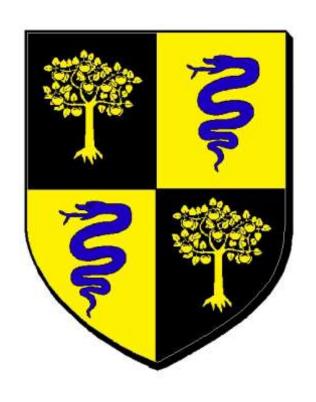
Bulletin Municipal









Janvier 2019

Le mot du Maire



2018 a été la grande année de la réalisation des travaux de la salle des fêtes. Après des mois et des mois de préparation, de réunions les travaux ont enfin démarré et avancent bien.

Les travaux de désamiantage ont eu lieu en mars selon un protocole très strict (accès interdit, tenues spéciales, temps de travail limité, sas , analyses d'air...). La couverture fibro enlevée la phase de démolition a été rapide, les éléments de baraque et les murs en brique n'ont guère opposé de résistance à la pelleteuse.

Nous savions qu'une pose de première pierre avait été consignée sur un parchemin en 1967. Nous l'avons recherché et retrouvé après un certain temps de travail à la masse. C'est ce qui nous a incités à faire également une pose symbolique de première pierre de reconstruction de la salle. Elle a eu lieu le 13 juin, en présence du Sous-préfet et du président du Conseil Départemental. Nous avons inséré une bouteille contenant une copie du parchemin de 1967 et le parchemin du 13 juin 2018 à la première pierre, transmettant ainsi le flambeau pour les générations futures.

Cet événement aurait dû avoir lieu un mois plus tôt, des problèmes techniques étant apparus. Des sondages de sol avaient été faits et préconisaient de décaisser le sol de la salle de 40 cm, de remblayer avec du caillou et de tasser le fond de forme obtenu. C'est ce qu'a effectué l'entreprise Duval. Hélas les tests à la plaque (portance du sol à 7 tonnes)) se sont révélés négatifs. Il a donc fallu faire revenir l'entreprise de sondage, laquelle a demandé un cylindrage avec léger vibrage de fond de forme. La DDTM est revenue faire des essais à la plaque. Validés par le bureau de contrôle le chantier a pu 3 semaines plus tard.

Les réunions de chantier ont lieu tous les mercredis à 9 heures. Les travaux se poursuivent selon le planning prévu. Charpente, toiture, panneaux solaires, dalle béton grésé, bardage extérieur bac-acier sont achevés. Isolation intérieure, plafonds coupe-feu, ventilation, gainages sont en cours de réalisation. La livraison du chantier est prévue pour le printemps, un gros chantier qui profitera aux Marchuais et à nos associations pendant des décennies.

Nous avons cette année, comme les années précédentes été présents sur nos routes et chemins. D'importants travaux de débernage ont été entrepris à la Déraiserie, à la Faverie, à la Mancelière et à la Renauderie avrc le concours de l'entreprise Lemenant (3200%). Si la nouvelle Communauté de communes a gardé la compétence du fonds de concours voirie, elle ne l'a pas abondé (Sèves-Taute finançait à 50% les enrobés). Nos employés ont mis de l'enrobé à froid sur les chemins les plus abimés. Du goudronnage (en mono ou en bicouche selon les besoins) va conforter les réparations. Eurovia n'a pu réaliser les travaux d'enrobé prévus (38000%).

Le P.L.U.I. approche de sa phase de finalisation. Auparavant une enquête publique aura lieu. Vous en serez informés. Ce sera le moment de vérifier les changements de destination (anciens bâtiments agricoles pouvant changer de destination, petit patrimoine...).

Vous pouvez compter sur la volonté de l'équipe municipale pour continuer d'oeuvrer pour que nos écoles, nos associations continuent à être dynamiques et qu'il fasse bon vivre à Marchésieux. Bonne santé et bonne année 2019 à toutes et tous.

Fidèlement vôtre, Le Maire Gérard Tapin.

La Maison des Marais de 1980 à aujourd'hui









Le centre du Bourg et les épiceries



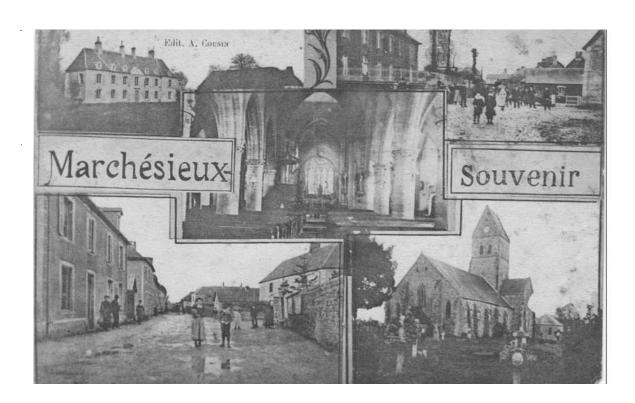




Les entrées du bourg







Notre fête patronnale : la Saint Manvieu, est encore une fois très réussie.
Un immense merci aux bénévoles du comité des fêtes...Quelques images souvenir.







L'ESM mise à l'honneur le samedi 14 Avril 2018

Samedi 14 avril 2018, les Marchuais sont venus nombreux au stade pour honorer l'un des plus illustres d'entre eux : le bénévole, Hubert Ourry. Pour son action sociale, éducative et sportive au sein du club de l'Entente sportive des marais, il a reçu la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, des mains de Robert Barthonnat et d'Yvon Guerlavais, du comité Manchois des médaillés.

Ils ont dressé avec émotion son parcours. « Hubert Ourry a été joueur du club, de 1964 à 1980, disputant même un quart de finale de coupe de Basse-Normandie. Dès 1964, il entre dans le bureau. Au fil des années, il encadre les jeunes puis les seniors et devient président du club. Alors que les effectifs marchuais deviennent limité, il œuvre pour la fusion avec le club de Sainteny et participe à la stabilisation et à la structuration de l'association. Pour beaucoup, il est le crieur en chef du club, qui dit les choses quand il le faut. En 2014, nous lui avions remis la médaille d'or du district pour son action. Cette nouvelle médaille est l'occasion pour l'État de le remercier, pour tout ce qu'il a réalisé pour les autres. » Félicitations Hubert !!!!



Egalement ce même jour le club a reçu le LABEL QUALITE ECOLE DE FOOTBALL FFF,
Bravo aux bénévoles et à leur implication,
Bravo également aux joueurs et à leur entraineur Cédric Renault





la commune accueille de nouveaux habitants

Lors de la parution du bulletin municipal nous vous présentons les nouveaux habitants à qui nous souhaitons la bienvenue parmi nous.

Il est cependant impératif qu'ils viennent en mairie. Catherine, notre dévouée secrétaire, pourra les enregistrer dans l'ordinateur et ainsi leur permettre d'être officiellement Marchuais, leur donner des informations sur les services communaux ou de proximité, les activités associatives. Ils pourront également s'inscrire sur les listes électorales.

LEBARBEY Tiphanie et EUDINE Florian, 7 rue de l'église.

La maison dite à Madame Jehanne a de nouveaux locataires depuis août dernier. Florian, passionné de moto est intérimaire. Tiphanie est bien occupée avec la petite Sohan, née le 12 octobre dernier.

DELLIS Cathy et Sébastien, 10 rue du Port.

Françoise et Jacky ayant migré à Périers, la maison Alexandre a trouvé de nouveaux propriétaires qui se sont mariés le 29 septembre. Cathy, après une jeunesse outre-mer a rejoint la métropole et est responsable des ressources humaines à la mairie de La Haye. Sébastien, après une carrière militaire jusqu'à 35 ans est chauffeur routier. « On est devenus Marchuais grâce à la Manche qui est devenue notre Terre Sainte » dit Sébastien. Très marqué par les événements de 1944 il en a fait sa passion et participe à de nombreuses cérémonies.

JACQUELINE Maxime, 3 Cité du Clos de la Mare.

Depuis 5 ans il travaille à la Tannerie mais résidait à Coutances. Marchésieux est plus proche et depuis fin 2017 il a emménagé chez nous. C'est un passionné de la pêche sportive (mouche, carpe...) et il s'initie à la chasse, avec les conseils avisés de Papa.

OSMONT Kévin, 5 Cité du Clos de la Mare.

Lui aussi travaille à la Tannerie, depuis 2015, mais il habitait Quinéville, soit à 45 kilomètres. Depuis la mioctobre il est marchuais. C'est un passionné de jeux vidéo et surtout de musculation.

LECHANOINE Catherine, 17 Cité du Clos de la Mare.

Voilà déjà 6 mois qu'elle est marchuaise. Précédemment à Villers-Bocage elle travaillait dans le bâtiment, principalement en maçonnerie. A la recherche d'un emploi, elle a la garde de son petit-fils Killian Lécuyer qui a bien intégré notre R.P.I.

LEONARD Noëlle et BUSTON Geoffrey ,18 Cité du Prieuré.

Bébert Bucaille a habité la Cité du Prieuré dès sa création en 1983. Il a rejoint la Résidence Anaïs de Groucy à Périers. Depuis le 3 décembre c'est un jeune couple qui l'occupe. Précedemment ils étaient aux Douceries. Geoffrey est toujours chez TP Genêt à Marigny. Noëlle est intérimaire, Looyse allant chez la nounou quand Maman travaille.

MAIGNANT Véronique et Christian, 1 Les Planques.

Ils étaient déjà marchuais, au Clos de la Mare mais voulaient vraiment vivre à la campagne. C'est maintenant chose faite, depuis juin 2018, après un très court déménagement. Ils ont du terrain, peuvent davantage profiter de la vie en plein air, avoir des poules...

SANA Valentin et CATTANEO Marion, 7 La Brèche à Lin.

La maison à Pierre Lefrançois (dit Pierre L'Brindlly) vers la Faverie a longtemps été louée en gîte rural. Depuis mars 2017 c'est un jeune couple qui en est locataire. Bien que travaillant à Coutances ils ont fait le choix de vivre à la campagne où Valentin peut s'adonner à son loisir, la chasse. Il est pâtissier, Marion est commerciale en électro-ménager chez Darty.

LAISNEY Jérémy, 7 Le Haut Bosq.

Michel et Ginette Hébert ont migré à Millières depuis déjà plusieurs années mais la famille Letenneur a eu du mal à trouver acquéreur. C'est chose faite depuis avril dernier. Jérémy, jeune millièrien n'a pas peur du travail.Il travaille à Canisy comme paysagiste et passe la plupart de son temps libre sur son grand chantier. Ne gardant que les murs et la toiture il n'envisage aménager qu'en fin 2019 ou 2020.

LEPETIT Elodie et Cédric, 3 La Fosse à la Reine.

En février dernier ils sont propriétaires. Cédric est électricien en intérim. Elodie est mère au foyer, en attente de l'agrément de nounou. Les 3 garçons Evan (7 ans), Mathys (5) et Aaron (2 ans et demi) sont bien intégrés au RPI.

LAURENT Anne-Sophie et LUCE Romain, 6 Les Douceries.

Précédemment à Heugueville-sur-Sienne chez les parents, le départ de la sœur pour la Cité du Prieuré leur a permis de devenir Marchuais. Anne-Sophie travaille à Coutances chez Leclerc, Romain fait des remplacements en agriculture.

ADAM Marine et LEPOITEVIN Mathieu, 21 rue de l'église.

Après avoir été en location 2 ans rue du Port et 4 ans rue de la Croix, ils ont choisi de devenir propriétaires. Ayant acquis le pavillon de Roland ils ont aménagé à la mi-novembre. Mathieu est technico-commercial chez Wind-west (traitement de l'eau). Marine est agent de soins à Saint-Lô. Ses nouveaux horaires sont plus intéressants pour l'école : Salomé est en ce2 et Léna en moyenne section.

LEPUISSANT Roland, 19 rue de l'église.

Il n'a eu qu'à traverser la cour pour aménager dans l'ancien gîte. Auparavant il a pris soin de refaire le mur pignon qui était fragilisé.

AVONDE Monique et René, 4 La Déraiserie.

L'ancienne maison de Joseph Bertaux a été revendue en avril 2018 à René et Monique qui arrivent du Sud, du Grau-du-Roi dans le Gard. La Manche est loin de leur être inconnue car il y a des enfants ou petits enfants à Remilly, Quibou, Torigny, voire au Molay-Littry dans le Calvados. Retraités ils peuvent facilement leur rendre. Adeptes de camping(car ils aiment aussi la marche à pied et le vélo.

<u>VASSE Sabrina et LEVIEUX Jordan</u>, 4 le Hameau du Bosq.

C'est un jeune couple qui est locataire depuis mai dernier. Auparavant ils étaient à Vesly. Sabrina a passé toute sa jeunesse chez nous. Elle est en recherche d'emploi et attend un heureux événement. Jordan, originaire de Saint-Lô travaille à Lessay, régleur chez Florette.

LEMAITRE Monique et MARIE Norbert, 3 La Vauterie.

Précédemment à Vaudrimesnil ils sont Marchuais depuis le 1er juin. Pour Norbert, en invalidité, c'est un retour aux sources, Berthe et Charles les grands parents étaient au Mesnil. Monique travaille à Périers, à la charcuterie Varin. Kevin, le fiston est livreur aux Produits du Midi.

FAUNY Jessy et DELAPIERRE Thomas, 5 La Vauterie.

Depuis quelques semaines la maison Capon a de nouveaux locataires qui arrivent de St Patrice-de-Claids. Jessy connaît déjà Marchésieux car elle a habité dans le bourg, en 2014, quand sa maman tenait le bar. Femme de ménage elle attend, elle aussi, un heureux événement. Thomas est maçon à Vesly.

Etat civil depuis février 2018

• Les NAISSANCES en 2018

- . SOTTILE TAHUA Moana, Teiva, Kerwann , le14 février
- . BOIS Eline, Joséphine, Simone, le27 février
- . BLAINVILLE Harmonie, Marie-Noël, Geneviève, Emi, le 28 février
- . LAMBARD Lilio, Marcel, Louis, le 6 mai
- . VASSE Lucas, Vincent, Nathan, le 3 juin
- . PHILIPPE Zoé, Jade, Lila, le 7 juillet
- . LEMONNIER Hugo, Fernand, Romain, le 19 août
- . EUDINE Sohan Didier Hervé-William le 12 octobre
- . MALHERBES MARTIN Inélia, Marie, Jeanne, le 19 novembre



• Les MARIAGES en 2018

- . BALLEY Alain et GOUBERT Ophélie le 11 août
- . PHILIPPE Grégory et LAMY Déborah le 18 août
- . HEBERT TONY et JABBAR Ansa le 18 août
- . VACANDARD Benoît et LUNEL Marie le 25 août
- . DELLIS Sébastien et TARADE Cathy le 29 septembre



• <u>Les DECES en 2018</u>

- . MARIE Rémi-Charles le 7 juin
- . DAMECOUR Louis le 5 septembre.



Contact et Heures d'ouverture de la Mairie

Mairie de Marchésieux 1, rue de l'Église 50190 Marchésieux

Téléphone: 02 33 46 70 18 **Fax**: 02 33 46 69 52

E-mail: marchesieux2@orange.fr

Horaires d'ouverture au public de la mairie de Marchésieux

Le mardi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 Du jeudi au vendredi : de 09h00 à 12h00

TRAVAUX réalisés par les employés communaux et les entreprises en 2018





Nos employés communaux ont toujours beaucoup de travail . Arnaud et Frédéric ont été secondés par Richard Minerbe (emploi aidé pendant 5 mois), puis par Mickaël Delahaye pendant 4 mois pour faire face au surcroît de travail. Sous la responsabilité de René ils ont assuré l'entretien courant et assuré plusieurs chantiers.

Les stations d'assainissement du bourg et des Boscqs nécessitent un passage hebdomadaire, la sablière un passage mensuel. En période de froid le suivi de la chaudière et du réseau de chauffage est quotidien.

Le passage au O phyto au stade a demandé une préparation particulière pour permettre le passage de nos machines, ce qui explique les nombreuses heures effectuées (410).

Nos 25 km de routes et nos 25 km de chemins ont mobilisé, comme tous les ans, beaucoup de temps, sans compter les travaux des entreprises Lemenant (9 200 €) et E. Maresq (4 900 €).

A la demande des responsables nos employés sont intervenus auprès des associations.

Notre matériel communal fait l'objet d'un suivi régulier de la part d'Arnaud.

Quand la directrice le demande nous intervenons à l'école. Cette année nous avons refait entièrement la salle de motricité (murs, sols, plafond) dont bénéficient surtout les maternelles de tout le RPI.

Le bardage de l'escalier, demandé par les Monuments Historiques a été réalisé par nos employés (1 600 € de main d'oeuvre et 610 € de fournitures), tout comme la réfection du bandeau de la médiathèque que la décennale n'a pas pris en charge.

Les surfaces à entretenir sont de plus en plus importantes. Nos employés font de leur mieux mais l'entretien doit être l'affaire de chacun. Chaque semaine Arnaud et Frédéric surveillent les containers. Malheureusement toutes les semaines ils doivent faire face à des incivilités : cartons ou sacs poubelle, gravats, encombrants au pied des containers... Le site des Fontaines a fait l'objet d'une remise en état remarquable. Respectez-le et faites-le respecter.

Activités	Horaires
Assainissement (entretien station bourg)	140
Assainissement (entretien station des Boscqs)	154
Chaufferie	67
Entretien, travaux terrain de sport	410
Travaux entretien des routes et chemins	630
Chasse palet	24
Centre de loisirs	20
Maison des marais	85
Travaux salle des fêtes	207
Entretien matériel communal	188
Entretien et travaux des écoles	291
Bardage escalier mairie (en régie)	108
Divers Travaux (tontes, entretien massifs,	1950
cimetière, église, médiathèque, containers)	
Plan d'eau des Sarcelles	270
Boulangerie	16



Travaux de bardage de l'escalier extérieur de la mairie

Dans les années 1950, la commune avait envisagé la construction d'une salle des fêtes. Celle-ci aurait dû être adossée à la mairie. « Elle devait remplacer la grande baraque Pontet, installée dans le clos de la Mare », explique Gérard Tapin., le maire.

L'argent de la reconstruction attribué à la commune venant à manquer, le projet fut reporté. «Il était plus urgent de reconstruire l'école des filles, la mairie et de réparer l'église. » Lors de la reconstruction de la mairie, la porte des combles fut posée. « Cette porte donna longtemps dans le vide. » Dans les années 1990, une salle de réunion fut créée, avec un escalier pour y accéder. Pour protéger cet escalier, un toit et un bardage en bois viennent d'être réalisés pour un montant de 14 000 €.





Avant les travaux de bardage

Après les travaux de bardage

Appel à Candidature pour animer le terrain multisport



En 2018, le terrain multisport a été inauguré en présence du sous-préfet et des différents partenaires financiers. L'intérêt de cet investissement est totalement confirmé par les habitants. On s'accorde tous pour dire que c'est un excellent équipement qui fait la joie des jeunes et qui vient compléter les installations existantes du club de football. Cependant, cet équipement est sous utilisé malgré la diversité de sports qui peuvent y être pratiqués (foot, basket, handball, tennis etc....).

C'est peut être l'occasion de créer une nouvelle association, qui fédérerait et s'engagerait dans des projets d'animation autour de cet espace, à destination de tous. Nous avons besoin de candidats qui souhaitent s'engager dans ce projet. Nous invitons toutes les bonnes volontés à se faire connaître et nous sommes prêts à accompagner cette future association qui aurait pour ambition de rendre cet endroit vivant, dynamique et convivial autour du sport loisir.

Les travaux de la salle des fêtes en images

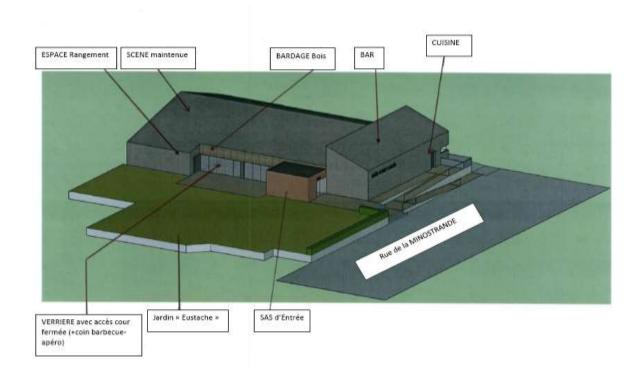


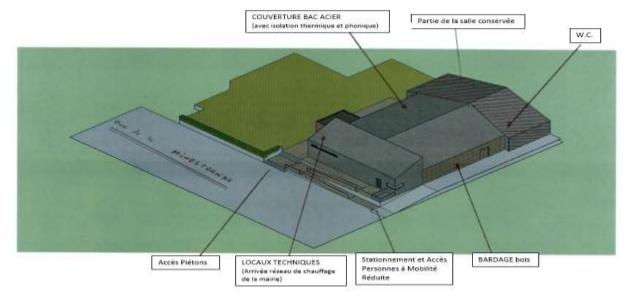




1^{ère} étape

Faire les plans, déposer le permis et trouver des financements





268 places assises, un accès handicapé, une cuisine en bord de route pour faciliter le dépôt des produits alimentaires.

La salle sera chauffée grâce au réseau de chauffage de la mairie, basé sur une chaudière à copeaux de bois alimentant des radiateurs à eau La nouvelle salle des fêtes comptera 570 m, 268 places assises, un accès handicapé, une cuisine en bord de route pour faciliter le dépôt des produits alimentaires. La salle sera chauffée grâce au réseau de chauffage de la mairie, basé sur une chaudière à copeaux de bois alimentant des radiateurs à eau . La toiture sera aussi occupée par 200 m² de panneaux photovoltaïques. « C'est un investissement de 54 000 €, dont 30 000 € d'aides, en sachant que nous pourrons revendre jusqu'à 2 000 € d'électricité par an à EDF .L'ensemble du projet est budgété à 1,2 million d'euros, dont 874 000 € pour les seuls travaux. Nous bénéficions de 545 000 € d'aides financières venant des différentes collectivités.





Dans les années 1960, la municipalité a obtenu de démonter à Coutances des panneaux de baraquements datant de la Reconstruction.

Ils ont été remontés avec une ossature en briques. Il y a eu deux extensions dans les années qui suivirent. Au début, c'était cocasse : comme il n'y avait pas de cuisine, pour les mariages, on allait cuisiner chez le voisin. La pose de la première pierre a été effectuée le 7 juin 1967. À l'époque, les élus avaient rédigé un parchemin rappelant cette action. Il a été retrouvé lors de la déconstruction. Une copie a été insérée dans une bouteille lors de la pose de la première pierre de la reconstruction »

3^{ème} étape

Reconstruire, pose de la 1^{ère} pierre





La première pierre est posée

SUITE de l'inauguration du emain multisport, mercred, le cours-préfét de Coutair ces et le président du comeil départemental ort déposé la première sière de la soonstruction de la salle des Rives.

ture qui ame conservée. Li potre cimule stat l'altre de la Peccentra fon que se Marchusis sort ai les démonter à Coutances et 1986. Avec les années et la structure en pois vieil seas ares que les nomes deplus es plus des des la commission de solcurés était commission de solcurés était de commission de solcurés était et de la commission de solcurés était modules, la mise aux nomes de salant de la commission de solcurés était modules de la mode en pope à projet par la contactis et a Energis Positivo pour le Cosissance Werts. Li parc des Marais mous contactis et en quelque jour un dossier a été monté « in dique le mars Gérand Tapon. Cotté finances, la rénovation francique de la salle s'élève.

TERRITOIRE A ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Doc cope de santhenin factor de 1965 et la fraille de 1994 de la

Une copie du parchemin datant de 1967 et la feuille de pone de la nouvelle salle ont été insérées dans une bouteille planée au come de la

bit, 17 000 €.
En juillet 2015, René Lamatara, main adjoint, a été reçu au ministère pour signer les conventions avec Séguline. Royal, « Nous persons sister les travaux en 2016 mas la structure de la charpente ne permettat pas de résileer les travaux envisagés. Des demandes de subventions ont alors les tatles auprès de (Plut qui a apponté 150 000 € au titre des Tembrers Pursux (DETH) pour la safe, 15 000 f pour les permesux photo viuliques et rés 000 é de Desation au titudo Soutien à l'investissement Local (DSL). Manchésieux a depuis des disconnes une tradition de recours aux énergles rouveilles. C'est la chaudière pour qui alimentera la safe plos au mescur de chaudière pour les la chaudières pour les les la chaudières pour l 2016 De plus, dans le cache du fonds d'investissement nural mis en pisce pour sider les perites communes, le département a accordé 78 500 è pour sider accordé 19 seu sider ce de la tre boque, mis ders un faccion de settoque et le seu sider plus tand, pour rendis hommage à ceux qui nous entre pour sider en seres, lemmée d'un bouchon en liège, nous exons entre en seres, lemmée d'un bouchon en liège, nous exons entre en seres, lemmée d'un bouchon en liège, nous exons enfaçue le mains. Trèce entre prises voot se relayer sur le charder jusqu'à la tin de l'arreite. Au total, 510 000 é secrat investité grâce aux sides et au prit de la caisse des dipots et au richarde plus qu'al se mains. Trèce entre prises voot se relayer sur le charder jusqu'à la fin de l'arreite. Au total, 510 000 é secrat investité grâce aux sides et au prit de la caisse des dipots et au richarde plus qu'al se saille de 270 places assouraisée par un sas, avec un amémagement extérieux.

19-5-244 Prime ble Marche

330 000 € de DETR et FSIL apportés par l'état et 88 000 € par TEPCV



78 800 € d'aides apportées par le département de la manche





4ème étape : Les travaux de construction et rénovation.

Fin des travaux prévue pour la Saint Manvieu





Respectons l'espace public pour mieux vivre ensemble

Cette rubrique est destinée à <u>rappeler les principes élémentaires du bien vivre dans notre commune</u> afin d'améliorer le quotidien des habitants mais également des employés communaux qui œuvrent sans relâche au bien-être de toutes et tous.

Containers de tri des ordures ménagères cité des pommiers et des fontaines



Les poubelles ménagères ne sont pas autorisées aux abords de ces containers, de même que les encombrants ou autres déchets cartons. Seuls les déchets déposés dans les colonnes de tri sont ramassés par les services des ordures ménagères de la Communauté de communes. Ces encombrants doivent être apportés en déchèteries. Deux fois par semaine, donc beaucoup trop souvent, les services de la commune doivent intervenir pour nettoyer ces espaces, ce n'est pas le rôle des employés de la commune. Soyez vigilants, respectez les consignes de tri et utilisez les déchèteries, l'accès est gratuit pour les habitants.

> Assainissement collectif

Ce système collecte les eaux usées de la cuisine et des sanitaires. Nous constatons très fréquemment dans le réseau la présence de toutes sortes d'objets indésirables, qui risquent d'obstruer le réseau. C'est le 1^{er} bassin de décantation qui accueille ces détritus indésirables et ensuite, ce sont nos agents qui sont contraints de les évacuer en déchèterie. Merci de respecter les consignes et faire les efforts nécessaires pour améliorer les pratiques d'utilisation.

> Cimetière

Deux poubelles sont mises à la disposition des familles pour évacuer les déchets : pots en plastique, divers emballages et déchets verts. Le gravier qui est placé à divers endroit, est une réserve à disposition de toute personne qui souhaite en remettre entre les tombes. Ce travail est laissé à la charge des familles.

> Stationnement des véhicules et déjections d'animaux.

Le stationnement des véhicules est autorisé dans l'enceinte de la médiathèque, uniquement sur les surfaces empierrées, au risque de dégrader les pelouses. Un aménagement des lieux plus fonctionnel sera étudié en 2018.

Dans l'enceinte du stade de football, un parking récemment réalisé, est à disposition des toutes et tous. Par contre nos agents retrouvent régulièrement des excréments de chiens autours et sur le stade et le terrain de football. Nous rappelons aux propriétaires de ces animaux, que des sacs à usage unique sont à votre disposition dans plusieurs endroits du bourg afin de ramasser ces excréments et de les placer dans une poubelle.

> Entretien du bourg

Les riverains sont tenus de nettoyer le pied de mur ou pied de haie donnant sur le domaine public, de même les tailles de haies et branchages tombées sur le domaine public doivent être ramassés. Pour tous ces sujets, merci pour les efforts que vous fournirez et qui amélioreront la qualité du travail de nos agents communaux.

> Elagage

La commune de Marchésieux est responsable de l'entretien de 25kms de routes et 25kms de chemins sur son territoire. A ce titre, elle a obligation de faire respecter la réglementation qui exige que les haies bordant les routes et chemins soient élaguées afin de ne pas gêner les lignes téléphoniques et d'éviter toute chute de branches ou arbres lors d'événements climatiques extrêmes. Nous invitons tous les propriétaires ou locataires à respecter ces engagements et ainsi contribuer à une bonne relation avec les usagers de ces routes. Nous vous rappelons qu'à défaut du respect de la loi, la commune peut faire effectuer ces travaux d'élagage par entreprise aux frais du propriétaire ou locataire.

Merci de votre compréhension.

Savez-vous que les bâtiments communaux sont chauffés grâce au bois de haies ?



Le chauffage au petit bois à Marchésieux date des années 80. En 2006 une nouvelle chaudière a été installée (puissance 150 Kw) et l'approvisionnement a été modernisé avec la construction du silo extérieur. Afin d'optimiser le système plusieurs réalisations ont été effectuées :

En 2012 un premier réseau de chaleur a été construit : 254 mètres de tuyau ont été posées de la chaudière au presbytère, en contournant l'école, et 3 ballons relais ont été installés dans le local chaufferie de l'église. L'entreprise Lemazurier-Navarre de Lessay a alors installé les radiateurs de la Médiathèque, du C.L.S.H., du logement et des 2 studios au-dessus. La variation de la température de l'eau au départ de la chaudière et à l'arrivée est inférieure à 1degré. 1 200 m3 supplémentaires ont été chauffés pour un coût de 70 000 €, en grande partie subventionné (Etat,, Région, Ademe, P.AP de R.T.E de la THT...).

En 2015, suite aux diagnostics faits dans le cadre des C.E.P. (Conseils en Economie Partagée) l'isolation des bâtiments scolaires par l'extérieur a été réalisée, ce qui nous a permis d'avoir un gain d'énergie important.

En 2015, lorsque le Ministère de l'Ecologie a lancé l'appel à projet T.E.P.C.V. (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte), la communauté de communes Sèves Taute avait été labellisée Territoire en Transition TEPCV, ce qui a permis de répondre à ce projet afin de bénéficier de subventions importantes et nous avons été accompagnés par D.Letan du Parc des Marais. Nous avons alors souhaité allonger notre réseau de chauffage et ainsi utiliser la puissance maximale de la chaudière. Notre dossier ayant été retenu, au printemps 2017, les travaux sur la voirie ont été effectués. Le réseau a été déployé jusqu'à la salle des fêtes, soit 150 mètres supplémentaires.

Des antennes ont été créées pour desservir les 2 logements communaux rue du Port qui bénéficient du chauffage central depuis l'hiver dernier. Deux autres antennes amènent le réseau dans les maisons Eustache. Les radiateurs de la salle des fêtes seront rattachés au réseau de chaleur, via un ballon-relais de 500 litres, la chaudière sera alors optimisée, avec 1800 m3 supplémentaires (coût 72 000 €). Au PLUI, des terrains communaux sont prévus à urbaniser derrière le stade, l'emplacement pour une nouvelle chaudière à copeaux de bois a déjà été pensé, une étude d'opportunité est en cours.



Sur la commune c'est du Zéro-PHYTO



En 2013 la commune s'est engagée dans la limitation des produits de traitement (niveau 1 de la charte). Depuis mars 2017 elle est en O phyto, elle n'utilise plus de produits phytosanitaires (niveau 3 de la charte). Afin de faciliter le travail d'entretien des espaces publics du matériel spécifique a été acquis et des travaux importants ont été réalisés dans le cimetière, au stade et rue du Port. Il reste encore des espaces à aménager.

Cette démarche ne doit pas seulement être communale, c'est l'affaire de tous si nous voulons transmettre aux générations futures un milieu sain.

Il est sans doute nécessaire de rappeler quelques règles :

- -L'usage de produits phyto- sanitaires est également interdit dans le cimetière et dans tous les espaces publics (fossés, bermes). Essayez également de les bannir chez vous, des solutions alternatives existent.
- -L'entretien des trottoirs et des pieds de mur sont à la charge des riverains. Bannissez les produits chimiques, semez plutôt quelques fleurs en pied de mur.
 - -Surveillez l'état de votre véhicule, on trouve parfois des taches d'huile sur les places.
- -N'utilisez pas de gros sel ou de vinaigre pour éviter la pousse de mauvaises, préférez l'eau bouillante ou l'eau de cuisson des pommes de terre...
- -Au jardin privilégiez les associations de légumes, certains ne se supportent pas (tomates et haricots). Les tomates adorent le basilic et les œillets d'Inde! Les coccinelles adorent les pucerons!



La commune accompagne les exploitants agricoles qui souhaitent agrandir l'entrée des parcelles.



Le matériel agricole est de plus en plus volumineux et souvent les entrées de champ ne sont pas adaptées à la largeur et à la longueur dudit matériel. Les accotements et les fossés en pâtissent. Nous avons encore pu le constater lors des travaux de débernage récemment effectués.

Le conseil municipal rappelle la façon de faire à Marchésieux : L'exploitant (ou le propriétaire) fournit l'hydrotube (la commune peut le faire livrer à votre nom) ou les buses nécessaires, la commune effectue la pose, les têtes de pont et fournit l'empierrement nécessaire.

N'hésitez pas à contacter la mairie si vous avez ce projet. Des accès plus larges sur la voierie communale c'est moins de travaux sur les accotements pour la commune, nous sommes tous gagnants.



Amélioration de l'habitat, rénovation énergétique des logements

Quel que soit votre situation financière ou fiscale, Vous souhaitez réaliser des travaux dans votre logement? Réhabilitation? Isolation? Amélioration du confort de votre logement? Economie d'énergie? Accessibilité, adaptation du logement au vieillissement?

Deux dispositifs à votre service :

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat. Une Opah est lancée à Périers et pour le territoire de l'ancienne communauté de communes Sèves-Taute. Elle se poursuivra <u>jusqu'en septembre 2023</u>. Elle concerne 162 logements, 125 propriétaires occupants et 37 propriétaires bailleurs. Le marché de suivi-animation est confié à la société Soliha pour un montant de 244 800 € HT.
- Plateforme de rénovation énergétique de l'habitat. Bien que le projet ait été porté à l'origine par la communauté de communes Sèves-Taute et par une convention conclue avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), il est étendu à l'ensemble des communes de Côté Ouest Centre manche et concerne les 22 400 habitants soit 15 130 logements, dont 10 000 résidences principales. L'objectif est de mobiliser et fédérer tous les acteurs autour des enjeux de la rénovation de l'habitat ; de stimuler la demande des particuliers désireux de se lancer dans des travaux de rénovation et les accompagner au mieux dans leur projet ; de leur faciliter les démarches auprès des organismes de financement. Le CDHAT et les 7 vents sont missionnés pour animer cette plateforme pendant 3 ans.

COCM HABITAT - SERVICE PUBLIC DE LA RENOVATION DE L'HABITAT

Quel que soit votre situation financière ou fiscale, Vous souhaitez réaliser des travaux dans votre logement? Réhabilitation? Isolation? Amélioration du confort de votre logement? Economie d'énergie? Accessibilité, adaptation du logement au vieillissement?



Les conseillers de « COCM Habitat » sont à votre disposition

02 33 76 34 83 c o c m h a b i t a t @ c o c m . f r

Budget réalisé en 2017 et Budget Prévisionnel 2018 de la commune

➤ Budget général, le fonctionnement.

Compte	Recettes section fonctionnement	Réalisé 2017	Budget 2018	
13	13 Atténuation de charges		10 706,00€	
70	Produits des services	6 103,34 €	7 177,00 €	
73	Impôts et taxes	262 076,61 €	249 148,00 €	
74	Dotation, subvention, participation	193 008,57 €	186 896,00 €	
75	Autres produits gestion courante	73 968,92 €	78 400,00 €	
76	Produits financiers	2,89 €	10,00 €	
77	Produits exceptionnels	3 961,75 €	2 000,00 €	
	TOTAL RECETTES REELLES	550 315,71 €	405 551,12 €	
72	Travaux en régie	,00 €	15 000,00 €	
77	Produits exceptionnels	,00 €	,00 €	
r	FOTAL GENERAL RECETTES	550 315,71 €	549 339,00 €	
	FONCTIONNEMENT	330 313,71 0	J43 003,00 C	
002	002 Excédent de fonctionnement reporté		148 888,00 €	
	TOTAL	627 297,45 €	698 227,00 €	

Charges Section fonctionnement	R éalisé en 2017	BP 2018
Charges à caractère général	175 388,39 €	175743,00 €
Charges de personnel	171 976,97 €	170 000,00 €
Atténuations de produits	18 987,00 €	18 665,00 €
Dépenses imprévus fonctionnement	,00€	35 282,00€ €
Virement section investissement	,00€	161 341,00€
Autres charges gestion courante	92 848,52 €	109 801,00 €
Charges financières	18 758,04 €	20 000,00 €
Charges exceptionnelles	245,67 €	7 483,00 €
Dot amortissement immo	204,44	205,00
Charges Totales	478 409,03 €	698 227,00 €

Les taux des impôts locaux de la communes en 2018 sont restés identiques, soit :

- Taxe d'habitation = 7,62 %
- Taxe foncier bâti = 15,19 %
- Taxe Foncier non bâti = 39,59 %

Ces taux ont été votés à l'unanimité.

➤ Budget général, les investissements en 2018.

Section de Investissement - Dépenses				
Libellé	RAR 2017	BP 2018	TOTAL	
Dépenses imprévues		10 000,00€	10 000 €	
Remboursement emprunt	,00€	68 000,00 €	68 000,00 €	
Immobilisations incorporelles	4 507,00 €	65 263,00 €	69 770,00 €	
Immobilisation corporelles	13 999,00 €	705,00 €	14 704,00 €	
Immobilisation en cours	186 712,00 €	829 049,00 €	1 015 761,00 €	
TOTAL DEPENSES REELLES	205 218,00 €	963 017,00 €	1 178 235,00 €	
TOTAL DEPENSES ORDRE	0,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	
TOTAL CIMULE	205 218,00 €	1 067 279,00 €	1 282 497,00€	

Dont le détail suivant des opérations d'investissements				
Opération	Libellé	RAR 2017	BP 2018	TOTAL
52	TRAVAUX SALLE DES FETES	177 951,00 €	870 549,00	1 048 500 €
55	AMENAGEMENT DU BOURG	- €	7 610,00 €	7 610,00 €
64	MATERIEL ET LOGICIEL INFORMATIQUE	2 000,00 €	1 153,00 €	3 153,00 €
80	TRAVAUX DE VOIRIE		15 000,00 €	15 000,00 €
82	AMENAGEMENT SITES MARAIS		705,00 €	705,00 €
97	BOULANGERIE	12 000,00 €	- €	12 000,00 €
102	MAISON 3 RUE DE LA MINOSTRANDE	7 985,00 €	- €	7 985,00 €
103	EXTENSION RESEAU DE CHAUFFAGE	5 282,00 €	- €	5 282,00 €
	TOTAUX	205 218,00 €	895 017,00 €	1 100 235 €

	Section investissement - Recettes				
Cpte	Libellé	RAR 2017	BP 2018	TOTAL	
10	Dotation diverses	,00 €	16 761,00 €	16 761,00 €	
13	Subvention d'investissement	267 310,00 €	295 637,00 €	562 947,00 €	
16	Emprunts et dettes assimilées	160 000,00 €	381 243,00 €	541 243,00€	
TOTA	L RECETTES REELLES	427 310,00 €	693 641,00 €	1 120 951,00 €	
021	Virement section fonc	,00 €	161 341,00 €	161 341,00 €	
024	Produit cessions	6370,00 €	0,00 €	0,00€	
040	opérations d'ordre	0,00 €	205,00 €	205,00 €	
TOTAL	RECETTES REELLES ET ORDRE	427 310,00 €	855 187,00 €	1 282 497,00 €	

Le budget fonctionnement et investissement 2018 a été voté le 05 Avril 2018 avec 8 voix pour et 2 voix contre des membres présents.

	DETAIL OPERATIONS RECETTES			
Opération	Libellé	RAR 2017	BP 2018	TOTAL
52	TRAVAUX SALLE DES FËTES	209 550,00	283 565,00€	493 115,00 €
78	TRAVAUX EGLISE		7 284,00€	7 284,00 €
102	MAISON 3 RUE DE LA			
102	MINOSTRANDE	1 600,00	4 788 €	6 388 ,00 €
61	ECLAIRAGE PUBLIC	8 160,00	0,00 €	8 160,00 €
103	EXTENSION RESEAU DE CHAUFFAGE	48 000,00	- €	48 000,00 €
	TOTAUX	267 310,00 €	295 637,00 €	<i>5</i> 62 947,00 €

Quelques évènements en images.

Un 11 Novembre 2018 exceptionnel

C'était une commémoration exceptionnelle, car on célébrait les 100 ans de la signature de l'armististe de la guerre 14--18, mais également de nombreux enfants accompagnés de leurs enseignants et de leurs parents sont venus assiter à la cérémonie. Merci à tous pour cette belle participation. Et merci aussi à l'association des CATM toujours très active lors de nos commérations.







En Octobre 2018 les enfants de la commune et du centre de loisirs »La Ruche » ont fabriqué de la soupe avec les légumes Bio des maraîchers de Marchus et ont réalisé un livre qui a pour nom :

La merveilleuse soupe des jardins du monde



Venez vite découvrir cette histoire à la Médiathèque.

Graine d'imaginaire

gère la médiathèque de Marchésieux

Horaires d'ouverture de la médiathèque

Mercredi et vendredi 14h/17h30 et Samedi 10h/12h

Pendant les vacances scolaires :

Mercredi 14h/17h30 et Samedi 10h/12h

Mardi 11 Décembre,

Rencontre avec des élus italiens de la Sardaigne, qui sont venus découvrir le bâti terre et les actions du Parc des marais à Marchésieux.

Une affaire à suivre de près....



Début Décembre, le bourg a revêtu son habit de noël

Grâce à une dizaine de bénévoles du Comité des fêtes, les illuminations ont été installées dans le bourg et au musée de Wallace Rock. Les employés municipaux ont également accroché de belles guirlandes équipées de lampes "led" multicolores et des jolis motifs sur tous les lampadaires.



Dimanche 14 octobre, 220 personnes venues des départements normands mais aussi du Grand Ouest et de la région parisienne ont participé à la 12° édition de la rand 'automne organisée par l'association "Familles rurales" de Marchésieux. Bravos aux bénévoles de famille rurale pour toutes vos activités et pour l'organisation des rand 'automne qui connaissent un véritable succès.



Le repas des cheveux blancs: Dimanche 18 novembre, 70 personnes se sont retrouvées dans les locaux de l'association chasse-palet, faute de salle des fêtes en état, pour partager le traditionnel repas offert aux anciens par la mairie, organisé par l'association Familles Rurales et servi par les bénévoles de l'association et des conseillers municipaux. Un moment convivial très réussi.



NON à la Fermeture de la perception de PERIERS

Des élus, principalement issus des communes de l'ancienne communauté de communes Sèves-Taute ont signé une pétition pour s'opposer à la fermeture de la perception et interroger les députés et sénateurs. Malgré cet engagement, les élus n'ont pas été entendus, la perception de Périers fermera au 31/12/2018.

Notre perception sera celle de la Haye (pour les affaires communales) et Coutances pour les particuliers, à compter du 1/01/2019....un nouveau service public qui s'éloigne de la population et des services communaux.

A partir du 1^{er} Janvier 2019, pour régler vos impôts ou contacter les services fiscaux les habitants de la commune devront se rendre à la Perception de Coutances.



L'association Familles Rurales de Marchésieux a organisé un séjour en Allemagne durant la 2e quinzaine de juillet à Villingen-Schwenningen en Forêt Noire, en Allemagne pour 24 jeunes de 11 à 15 ans. Accompagnés par Joël Viel, directeur du séjour et de 4 animateurs, ils ont eu le plaisir de partager de nombreux moments avec des jeunes Allemands de leur âge. Ils ont pu découvrir la vie de camp à travers des animations, veillées, sorties en forêt, baignades, jeux et activités sportives.



La Société de Chasse toujours très dynamique

Samedi 7 et dimanche 8 juillet, Fernand Leroy, président de la société de chasse et de palet de Marchésieux, avait organisé un ball-trap avec toute son équipe. Bravo aux vainqueurs du prix de l'apéro.



Sébastien Dos Santos Borges, explorateur est venu rencontrer les enfants du RPI à l'école de Marchésieux





Pour clore le projet "Grand Nord", les enseignants et les enfants du RPI de Marchésieux ont reçu la visite de Sébastien Dos Santos Borges, explorateur et reporter français. Il était accompagné de ses 26 chiens de traîneau.

Adame : les bénévoles en plein remue-méninges pour rendre la maison des marais plus attractive

En Juin, L'Adame a réuni ses adhérents pour une journée de réflexion de leur espace muséographique. Dans la bâtisse et autour, ils ont listé des pistes de réflexion pour que la Maison des marais soit encore plus attractive et pédagogique pour le public. Le projet c'est d'offrir aux visiteurs un nouveau musée tout en impliquant un maximum de bénévoles et de partenaires Ainsi la journée s'est organisée autour d'ateliers de réflexion sur les collections, l'extérieur de la Maison, les parcours de visites, la signalétique et les choix d'agencements. Ceci a permis de planifier les chantiers à venir, les besoins en gros œuvre, en électricité et en sonorisation. La fête de la citrouille en Octobre a toujours autant de succès







Les associations à Marchésieux

Petit changement dans le bulletin 2019, cette année nous avons décidé de réaliser ce simple tableau récapitulatif des rôles et des contacts des associations. Pour l'année 2019 un groupe de travail du conseil municipal souhaite réaliser un guide d'accueil des habitants dans lequel chaque association disposera d'une page pour indiquer ses évènements et son rôle.

Nous reprendrons contact avec toutes les associations de la commune prochainement.



FAMILLES RURALES est un mouvement national de plus de 60 ans, qui répond aux besoins des familles et défend leurs intérêts, qui accompagne les parents dans leurs missions d'éducation et qui participe à l'animation des territoires ruraux. L'association est gérée par un Conseil d'administration composé de 19 membres. Plus de 100 familles sont adhérentes à l'association locale de Marchésieux, de nombreuses activités sont gérées par Familles Rurales :

✓ Cantine scolaire

Responsable: Mme Marie-Noëlle HOUSSIN Tél 02 33 46 09 48

✓ Garderie périscolaire

Responsable: Mme Evelyne ANGER Tél: 02 33 46 72 35

✓ Centre de loisirs de Marchésieux (mercredi et vacances scolaires)

Responsable : Mme Cécile LEFRANC Tél : 02 33 47 30 97

Elise COUILLARD - Directrice du centre de loisirs

✓ Actions en lien avec la parentalité, Art Floral

Responsable : Mme Cécile LEFRANC Tél : 02 33 47 30 97

✓ Camps de vacances ados à l'étranger

Responsables:

 Mme Cécile LEFRANC
 Tél: 02 33 47 30 97

 M. Benoît HUE
 Tél: 06 79 65 02 13

 Mme Marie-Jeanne BOSCHER
 Tél: 02 33 46 39 40

✓ Club des ainés

Responsable: Gisèle Danguy 02 33 46 66 09

✓ Solidarité transport

Coordinatrice : Cécile LENESLEY tél. 02 33 46 62 54

✓ Rand 'automne et Théâtre

Responsable Benoît Hue 06 79 65 02 13

Contact FAMILLES RURALES MARCHESIEUX

Présidente: Mme Cécile LEFRANC Tél: 02 33 47 30 97 Mail: famillesruralesmarchus@gmail.com



L'ADAME des Marais a été créée en 1984 pour animer le territoire des marais dans le respect de l'humain et de la nature. Elle a en charge la gestion et l'animation de la Maison des Marais et du plan d'eau de l'étang des Sarcelles : Mini-Golf, Randonnées à vélo, Fête des jardins et de la citrouille, et Collectif d'achat de produits alimentaires bio et locaux.

Les principaux projets de l'ADAME sont actuellement, sur le site de la Maison des marais : la conception d'animations scientifiques ludiques, l'actualisation et la valorisation de la scénographie du musée. Si vous souhaitez contribuer à la réalisation de nos projets ou devenir adhérent de l'association, contactez-nous.

Contacter l'ADAME des marais

Pour toute demande de renseignements ou pour effectuer une réservation, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou par téléphone.

Président : Mr DUDOUIT François 07 81 69 69 73

Mail: adamedesmarais@gmail.com

Site: www.adame-des-marais.fr

Association de Développement des Energies Nouvelles



Association pour le Développement des Energies Nouvelles

L'ADEN rassemble des acteurs locaux, agriculteurs et particuliers, agit pour le maintien du bocage et travaille pour retrouver une valorisation de la haie à travers le bois déchiqueté destiné aux chaudières et au paillage.

L'ADEN gère une plate-forme de stockage de bois déchiqueté qui se situe à Marchésieux, Route de Tribehou, lieu-dit La Varde.

L'ADEN loue également un broyeur mobile pour broyer sur place et éviter le brulage

Contacts: F-M Hébert: 06 76 70 88 44 et

M. Lefranc: 06 61 88 70 12



L'Elan Sportif des Marais créé en 2001, est né de l'association des clubs l'Avant Garde Marchuaise et de l'Entente Sainteny Bohons.

L'ESM c'est:

150 licenciés de 5 ans à.....,

11 équipes, 4 arbitres officiels.

Cédric RENAULT est salarié depuis 2004 en tant qu'Educateur Socio-Sportif et diplômé du Brevet d'Etat.

Renseignements complémentaires auprès de

Cédric RENAULT au 06.79.18.09.72 Site du club:www.esmarais. footeo.comhttp



Association de la Chasse Marchuaise

La société de chasse Marchuaise compte 35 sociétaires, 2 actionnaires et 4 actionnaires au Marais.

Contact: Président Fernand Leroy

Association du Club House Chasse - Palet

Objet : gérer le Pavillon Chasse-Palet et l'ensemble de ses infrastructures (fosse ball-trap, terrain de palet, barbecue ...)
De nombreuses activités sont régulièrement organisées dans ces locaux en collaboration entre l'association de la chasse et du Palet : ball-trap, concours de jeu de palets, etc.....

Contact : Denis Leroy est le président du club house.

Le Palet Marchuais

Date de création : 21/01/1954

Objet de l'association : Conserver dans la commune de Marchesieux les réunions amicales qui entretiennent la bonne harmonie entre tous et favoriser une saine distraction à la campagne grâce à la pratique du jeu de Palet.

Président Fernand Cucu

Comité des fêtes de Marchésieux

Le comité des fêtes organise la Saint Manvieu en Mai, prépare l'arrivée du père noël, organise la fête de la bière et toutes les animations festives de la commune.

Président : Sylvain Lhotellier

MARGEL

L'association MAR-GEL s'occupe de la gestion du congélateur collectif de Marchesieux situé au centre du bourg. Elle vous propose des locations de cases de 100L ou 200L à l'année ou en dépannage.

Renseignements auprès de la mairie

StMarFeu

Association des Parents d'élèves du RPI Marchésieux-Feugères-Saint Martin Organise des actions pour financer des activités pour l'école. Présidente : Aurélie GAY Le Bourg Marchésieux

CATM Marchésieux

Association des anciens combattants CATM : les combattants Algérie Tunisie Maroc.

Organisation et Participation aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre à Marchésieux

Président M. Désiré Ourry Tél:02 33 46 70 73

La p'tite histoire en Patois



« Le PERE NOEL »

Au jour d'agnyi la fête de Nouë tient eune graunde plléche ; y a qu'à vei coument qu'les villes sount plleines de lumyire, ou byin coument qu'la télé peut faire d'la récllame pour les cadeaux, terjou pus chyirs les uns qu'les actres. Savous coument qu'cha s'passait y a eune chinquantaine d'annêes ?

Noue cha s'préparait d'avanche. La maison était torchie surtout par les gamins et yeus mère. La que inée était appropriée, de même que les foûonettes. Les quenâles faisaient même la guerre aux critchets qui veyaient d'avé l'iau bouoillante sans graund succès. L'sapin était dréchi et décoré. L'âtre était retchurée et cha brillait. Les quenâles mettaient byaucoup d'tcheu pouog faire brillyi yeus caôcheures ou yeus chabots; y avaient pouo qué l'père Noue n'aime pé la bouce.

L'père am'nait eune grosse bûche de poumyi ou d'ourme sé ; cha d'vait breûler touote la seirée et même pus. Et chaqu'un alleit s'préparer pouor la graunde fête, s'habillyi d'propre. En attendant l'heure d'la messe de minyit no s'occupait en tohusant des marrons au coin du feu, en prêchant ou en jouant à la manile.

Sus l'couop d'onze heures du sei, des villages les pus éloignyis (Lavarde, l'Mesnil, les Boscqs, Les Hayes d'la Cour), no s'mettait en marche, à pyid vers l'égllise en cantant. Au passage dans les aôtres villages (La Bertinyire, La Vauterie, La Hygllyire, l'Tohène Breulé) l'groupe grossissait. Les mères sortaient soupvent chin minutes après les quenâles, commis et bonnes.....

A minyit, à l'heure du solei, la messe c'menchait à la lueu des bouogies et des lampes à patrole, dans eune belle égllise parée d'avé eune créche et des guirlandes. L'tchuré, les chantres animaient la cérémonie. Eune bouonne heure après, la messe dite, chaquun s'racachait tohu sei au son des clloches battant à touote volée.

La grosse bûche breûlait toujous, mais y avait eune grosse seurprise : l'père Nouë était passé, des couops même, l'gamin veiyait la marque de son pas sus la chendre !.....

Ch'était l'heure des cadeaux : eune poume d'orarge, eun chucre d'orge ou byin eun p'tit chabot remplli d'chocolats d'avé eun gros noeud rousse. Que d'pllaisyi et que d'bouonheur pouor les quenâles de d'vant tous ces présents.

Eune poignyie d'marrons caôds en guise de réveillon, d'ave eun canôt d'bère et chaquen s'mettait au lyit heureus d'avei passé eune graunde seirée. Les quenâles faisaient eun gros mî à yeus parents, heureux d'avei été gâtés. L'père et la mère avaient pllaisyi d'avei contenté lès p'tiots ; les commis et les bonnes se sentaient dans eune graunde famile.

Qué d'changements en 2 ou 3 générations. Que d'argent gaspillyi au jouo d'agnyi par rapport à aôtfeis..... pouor sun pllaisyi qu'est pas forcèment pus graund.

Bouon Nous à touos et bouonne année en même temps.

Du haốt d'l'amont Mallas.